

# CONVENTION

Artiste EXPOSANT aux « **JardiFoliz 2018** »

## DEMANDE d'INSCRIPTION *du 01 Janvier au 31 mars*

1. Cette Version à imprimer par vos soins, à signer et à envoyer par courrier à :

**Nicole Busnel 52 rue du Dr Tourmente 14 470 COURSEULLES-sur-MER**

accompagnée de 2 Chèques\* à ordre de **LE CERCLE DES JARDINIERS** :

- un chèque de participation de 10€,

- un chèque de caution de 50€

accompagnée de votre attestation d'assurance valide (voir article 3)

*Aucune inscription ne pourra être prise en compte sans cet envoi courrier complet (nous n'acceptons pas les versions numériques) avec les 2 chèques.*

*\* en cas de candidature non retenue, ces 2 chèques vous seront retournés à votre adresse à partir du **31 Mai 2018**.*

2. Pour le programme, fournir par courriel à **jardifoliz@gmail.com** :

- Trois de vos œuvres photographiées (une figurera dans le programme) au format .jpg .tiff.

- Un bref résumé de « 2 lignes » concernant votre travail ou démarche artistique.

**IMPORTANT :**

*notre manifestation est organisée uniquement par des bénévoles, pour nous faciliter la gestion merci d'envoyer ces éléments en 1 seule fois, et ce avant la **clôture des inscriptions le 31 mars**.*

**Préambule.** La présente convention est établie entre :

Ci-après dénommé **L'ARTISTE**, Prénom NOM : .....

Demeurant : .....

Tél : ..... Mobile : ..... Courriel : .....

**NOM ARTISTE**  par défaut le nom ci-dessus, sinon  précisez : .....

**L'ARTISTE**

A déjà exposé aux Jardifoliz →  Parraine un nouvel artiste : .....

A déjà exposé aux Jardifoliz →  Pas de parrainage

N'a jamais exposé aux Jardifoliz →  est parrainé par : .....

Demande son inscription en sa qualité d'artiste exposant pour la manifestation des **samedi 02 et dimanche 03 Juin 2018**

- S'acquitte de la somme de 10 euros
- Fournit un chèque de caution de 50 euros qui lui sera redonné soit le jour de l'installation, soit à partir du **31 mai 2018** en cas d'inscription non retenue
- Produit l'attestation de responsabilité civile
- Envoie par courriel à **jardifoliz@gmail.com** 3 photos et un texte de 2 lignes présentant ses œuvres

et :

**LE CERCLE DES JARDINIERS** Association régie par la loi de 1901, enregistrée à la Préfecture du Calvados le 06 janvier 2001 sous le numéro 210, domiciliée au **52 rue du Point du Jour – 14470 Courseulles-sur-Mer et représentée par Mr Gérard Jambin** en sa qualité de président, ci-après dénommée L'ORGANISATEUR.

Cette convention a pour objet de définir les modalités d'organisation par L'ORGANISATEUR, avec le concours de L'ARTISTE, d'une manifestation dénommée « JardiFoliz », qui aura lieu à Courseulles-sur-Mer, les **samedi 27 et dimanche 28 Mai 2017**.

**Article 1.** L'ARTISTE s'engage à prêter son concours aux « JARDIFOLIZ », en exposant ses œuvres au public dans un jardin du circuit – 14470 Courseulles-sur-Mer, pendant toute la durée de la manifestation. Le jardin, ainsi nommé ci-après, peut être un jardin ou tout autre espace extérieur privatif ou public. Le jardin sera désigné par le CERCLE DES JARDINIERS.

**Article 2.** Au cours de cette exposition, l'ARTISTE est libre de vendre ou céder tout ou partie de ses œuvres au public, aux prix qu'il aura fixés, sans que L'ORGANISATEUR puisse prétendre à une quelconque rétribution sur le produit des ventes, sous quelque forme que ce soit.

